



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 18 décembre 2017 en la Salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Gérald Ranger
M. le conseiller Michel Robillard
M. le conseiller Éric Pinard
M. le conseiller Paul Leclair
M. le conseiller Eric Parent
Mme la conseillère Johanne Dutil

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Walter Letham

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 12.

2017-12-197

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.0 Avis de motion
- 3.0 Période de questions
- 4.0 Levée de la séance

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent
Appuyé par M. le conseiller Paul Leclair

QUE la Ville de Léry :

- > Accepte tel quel l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Gérald Ranger donne avis que lors d'une séance subséquente le Conseil municipal adoptera un règlement ayant pour objet de décréter les taux de taxes pour l'exercice financier 2018 ainsi que les modalités de paiement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions sur tout sujet à l'ordre du jour.

Les questions portent sur les tarifs en lien avec le réseau d'égout et d'aqueduc avec protection incendie – Phase I ainsi que les moyennes d'augmentations des divers taux de taxation.

2017-12-198

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Dutil, appuyé par M. le conseiller Paul Leclair, que la présente séance soit et est levée ; il est 19 h 24.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER